

Jésuites, Brébœuf et Lallemand, lors de leur transport à Québec. Le manuscrit en question est maintenant dans les archives de l'évêché de Chicoutimi.

Ce récit de Regnaut, qui porte toutes les marques de l'authenticité, je me le suis procuré à Paris. Il m'a été garanti comme original et authentique. Je l'ai depuis fait examiner attentivement, et cet examen a eu pour résultat de ne laisser aucun doute sur l'authenticité de ce document.

Il me sera permis de donner un exposé succinct des négociations qui furent la conséquence de cet événement, et dont le succès aurait pu changer complètement l'aspect des affaires dans l'Amérique du Nord.

Le massacre des deux Jésuites fut le point culminant d'une série d'attaques de la part des Iroquois contre les Hurons, et terrifia tellement ces derniers qu'ils s'enfuirent dans des endroits où ils croyaient être en sûreté, laissant les établissements français de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec, complètement exposés aux agressions des Iroquois. En 1647, le gouverneur Winthrop, du Massachusetts, avait ouvert des négociations pour la conclusion d'un traité de commerce entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France, mais, d'après l'*Epistola* du R. P. Gabriel Dreuillette au fils de Winthrop, ces négociations avaient cessé à la mort de Winthrop aîné. La lettre *Epistola ad Dominum Illustrissimum, Dominum Joannem Winthrop, Scutarium*, fut trouvée dans les papiers de famille de M. Robert C. Winthrop, et elle fut imprimée en 1869 par M. J. Gilmary Shea. L'assertion qu'elle contient, savoir, que les premières propositions d'un traité vinrent de la Nouvelle-Angleterre, est confirmée par le témoignage de deux documents qu'on voit dans Charlevoix, vol. I, pages 287 et suivantes jusqu'à 289 (Paris, 1741), et qui ont été réimprimés dans le premier volume de la "Collection de Manuscrits" publiée par le gouvernement de Québec en 1883, l'un à la page 127, l'autre à la page 128. Ces documents sont intitulés, l'un : "Lettre du Conseil de Québec aux Commissaires de la Nouvelle-Angleterre," et l'autre : "Nomination de M. de Godefroy, pour traiter avec les commissaires de la Nouvelle-Angleterre." Tous deux sont datés du 20 juin 1651.

Peu de temps après la mort des deux jésuites et la dispersion des Hurons, le gouverneur et le conseil de Québec rouvrirent des négociations par l'entremise du R. P. Dreuillette, en étendant toutefois l'objet du traité projeté de façon à en faire, comme on le verra en consultant les documents ci-dessus mentionnés, non seulement un traité de commerce, mais aussi une ligue offensive et défensive contre les Iroquois. M. Godefroy fut nommé en 1651 pour coopérer aux négociations avec Dreuillette. Les propositions, d'abord favorablement accueillies par les différents conseils séparément, furent rejetées à Newhaven, le 6 septembre 1651, par la cour générale des commissaires des quatre colonies unies, et la lutte entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada, qui durait depuis plus d'un siècle, reprit avec une acrimonie croissante.

Quant au catalogue des documents ajoutés aux archives depuis la publication du dernier rapport, on a jugé qu'il était mieux de ne pas le donner cette année, vu qu'on